

# COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

REUNION DU LUNDI 7 OCTOBRE 2024

## PV N° 4

**Présents** : M. ECOBICHON (Président), Mme LABETOULLE, MM. BERNARD, PARIS, PLANCHAT, RANCIER, ROBERT.

**Excusés** : Mme AUGER, MM. APOLLARO, PERRIERE.

**Assiste** : M. LACAN (Responsable Fonctionnement et Développement).

### \* ADOPTION D'UN PROCES VERBAL

Le procès-verbal n° 3 de la réunion du 30/09/24 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

## POINT SUR LES CHAMPIONNATS

### \* ENREGISTREMENT DES FORFAITS :

#### DEPARTEMENTAL 3 - POULE A :

- Match GRAND-BOURG (1) / BENEVENT-MARSAC (3) du 29/09/24.

1<sup>er</sup> forfait de Bénévent-Marsac (3) : amende 50 euros.

- Match FURSAC (2) / BOURGANEUF (3) du 29/09/24.

1<sup>er</sup> forfait de Bourganeuf (3) : amende 50 euros.

#### DEPARTEMENTAL 3 - POULE B :

- Match CREUSE AVENIR 2005 (1) / St SULPICE LE GUERETOIS (3) du 29/09/24.

1<sup>er</sup> forfait de St Sulpice le Guérétois (3) : amende 50 euros.

#### DEPARTEMENTAL 4 - POULE C :

- Match AUZANCES (3) / St SULPICE-St GEORGES (2) du 29/09/24.

1<sup>er</sup> forfait de St Sulpice-St Georges (2) : amende 50 euros.

### \* REPORT DE MATCHS :

#### DEPARTEMENTAL 3 - POULE A :

- Match BENEVENT-MARSAC (3) / ROYERE DE VASSIVIERE (1) du 06/10/24.

Amende de 30 euros à Royère de Vassivière pour demande tardive (moins de 5 jours avant la rencontre).

#### DEPARTEMENTAL 4 - POULE B :

- Match AUBUSSON EF (4) / CLUGNAT (2) du 06/10/24.

Amende de 30 euros à Clugnat pour demande tardive (moins de 5 jours avant la rencontre).

## TIRAGE DES COUPES

### \* COUPE DE LA CREUSE :

#### 49 équipes engagées :

- BÉTÈTE-ROCHES (D4) ; CHARRON (D4) ; FC GUERET (D4) ; SOUMANS (D4) ; St SILVAIN-MONTAIGUT (D4) ;
- BORD St GEORGES (D3) ; CHAMPAGNAT (D3) ; CLUGNAT (D3) ; CREUSE AVENIR 2005 (D3) ; LA FORET DU TEMPLE (D3) ; GRAND-BOURG (D3) ; LUSSAT (D3) ; MAUTES (D3) ; MEASNES (D3) ; NOUZIERS-LA CELLETTE (D3) ; RETERRE-FONTANIERES (D3) ; SARDENT (D3) ;
- AHUN (D2) ; AJAIN (D2) ; BUSSIERE-DUNOISE (D2) ; CHENERAILLES (D2) ; DUN-NAILLAT (D2) ; EVAUX-BUDELIÈRE (D2) ; FELLETIN (D2) ; FLAYAT (D2) ; FURSAC (D2) ; JARNAGES-PARSAC (D2) ; MAINSAT-SANNAT (D2) ; St DIZIER-LEYRENNE (D2) ; St MAURICE ES (D2) ; St SEBASTIEN-AZERABLES (D2) ; St SULPICE-St GEORGES (D2) ; St VAURY (D2) ; VALLIÈRE (D2) ;
- AUZANCES (D1) ; BENEVENT-MARSAC (D1) ; CHAMBON (D1) ; MERINCHAL (D1) ; PEYRAT LA NONIÈRE (D1) ; ESM LA SOUTERRAINE (D1) ; St AGNANT DE VERSILLAT (D1) ; St FIEL (D1) ; Ste FEYRE (D1) ;
- BOURGANEUF (R3) ; BOUSSAC (R3) ; St SULPICE LE GUERETOIS (R3) ;
- AUBUSSON EF (R2) ; GOUZON AVENIR (R2) ; ES GUERETOISE (R2).

#### Tirage du 1<sup>er</sup> tour

La Commission fait rentrer toutes les équipes de D3 et D4, soit 17 équipes.

Après tirage au sort entre les équipes de D2, celles de Bussière-Dunoise, Chénérailles, Dun-Naillat, Eaux-Budelière, Felletin, Flayat, Fursac, Jarnages-Parsac, St Vaury et Vallière sont exemptes et rentreront au deuxième tour.

#### Rentrants :

- BÉTÈTE-ROCHES (D4) ; CHARRON (D4) ; FC GUERET (D4) ; SOUMANS (D4) ; St SILVAIN-MONTAIGUT (D4).
- BORD St GEORGES (D3) ; CHAMPAGNAT (D3) ; CLUGNAT (D3) ; CREUSE AVENIR 2005 (D3) ; LA FORET DU TEMPLE (D3) ; GRAND-BOURG (D3) ; LUSSAT (D3) ; MAUTES (D3) ; MEASNES (D3) ; NOUZIERS-LA CELLETTE (D3) ; RETERRE-FONTANIERES (D3) ; SARDENT (D3) ;
- AHUN (D2) ; AJAIN (D2) ; MAINSAT-SANNAT (D2) ; St DIZIER-LEYRENNE (D2) ; St MAURICE ES (D2) ; St SEBASTIEN-AZERABLES (D2) ; St SULPICE-St GEORGES (D2).

Le tirage est effectué par Jean-Jacques PLANCHAT.

Les rencontres auront lieu le DIMANCHE 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2024 à 15 heures sur le terrain du club premier nommé :

- LUSSAT (D3) / St DIZIER-LEYRENNE (D2)
- MAUTES (D3) / AJAIN (D2)
- SOUMANS (D4) / MAINSAT-SANNAT (D2)
- AHUN (D2) / St SEBASTIEN-AZERABLES (D2)
- CREUSE AVENIR 2005 (D3) / GRAND-BOURG (D3) **à Moutier-Malcard**
- BÉTÈTE-ROCHES (D4) / St SULPICE-St GEORGES (D2) **à Bétête**
- LA FORET DU TEMPLE (D3) / SARDENT (D3)
- St SILVAIN-MONTAIGUT (D4) / BORD St GEORGES (D3)
- CHAMPAGNAT (D3) / St MAURICE ES (D2)
- RETERRE-FONTANIERES (D3) / MEASNES (D3)
- NOUZIERS-LA CELLETTE (D3) / CLUGNAT (D3) **à La Cellette**
- CHARRON (D4) / FC GUERET (D4)

#### Calendrier prévisionnel :

- Premier tour : 24 entrants
- Deuxième tour le 15/12/24 : 12 qualifiés + 10 entrants
- Troisième tour le 19/01/25 : 11 qualifiés + 9 entrants
- 8<sup>èmes</sup> de Finale le 02/02/25 : 10 qualifiés + 6 entrants

## \* COUPE JEAN BUSSIÈRE :

### 34 équipes engagées :

- AHUN (D4) ; BORD St GEORGES (D4) ; CHAMPAGNAT (D4) ; CHENERAILLES (D4) ; CLUGNAT (D4) ; FELLETIN (D4) ; FLAYAT (D4) ; GRAND-BOURG (D4) ; LUSSAT (D4) ; MAINSAT-SANNAT (D4) ; PEYRAT LA NONIERE (D4) ; SARDENT (D4) ; St DIZIER-LEYRENNE (D4) ; St MAURICE ES (D4) ; St SULPICE-St GEORGES (D4) ; VALLIERE (D4).

- CHAMBON (D3) ; EVAUX-BUDELIERE (D3) ; FURSAC (D3) ; JARNAGES-PARSAC (D3) ; ESM LA SOUTERRAINE (D3) ; St AGNANT DE VERSILLAT (D3) ; St FIEL (D3) ; St VAURY (D3) ;

- AUZANCES (D2) ; BENEVENT-MARSAC (D2) ; BOURGANEUF (D2) ; BOUSSAC (D2) ; MERINCHAL (D2) ; St SULPICE LE GUERETOIS (D2) ; Ste FEYRE (D2) ;

- AUBUSSON EF (D1) ; GOUZON AVENIR (D1) ; ES GUERETOISE (D1).

### Composition des Poules géographiques de la Coupe Jean Bussière :

- Zone A : AHUN (D4) ; CHENERAILLES (D4) ; GRAND-BOURG (D4) ; SARDENT (D4) ; St DIZIER-LEYRENNE (D4) ; St MAURICE ES (D4) ; St SULPICE-St GEORGES (D4) ; FURSAC (D3) ; ESM LA SOUTERRAINE (D3) ; St AGNANT DE VERSILLAT (D3) ; St FIEL (D3) ; St VAURY (D3) ; BENEVENT-MARSAC (D2) ; BOURGANEUF (D2) ; St SULPICE LE GUERETOIS (D2) ; Ste FEYRE (D2) ; ES GUERETOISE (D1).

- Zone B : BORD St GEORGES (D4) ; CHAMPAGNAT (D4) ; CLUGNAT (D4) ; FELLETIN (D4) ; FLAYAT (D4) ; LUSSAT (D4) ; MAINSAT-SANNAT (D4) ; PEYRAT LA NONIERE (D4) ; VALLIERE (D4) ; CHAMBON (D3) ; EVAUX-BUDELIERE (D3) ; JARNAGES-PARSAC (D3) ; AUZANCES (D2) ; BOUSSAC (D2) ; MERINCHAL (D2) ; AUBUSSON EF (D1) ; GOUZON AVENIR (D1).

### Tirage du 1<sup>er</sup> tour

Après tirage au sort entre les équipes de D4 de chaque zone, celles de Champagnat, Chénérailles, Clugnat, Felletin, Flayat, Mainsat-Sannat, Peyrat la Nonière, Sardent, St Dizier-Leyrenne, St Maurice ES, St Sulpice-St Georges et Vallière sont exemptes et rentreront au deuxième tour.

### Rentrants :

- AHUN (D4) ; BORD St GEORGES (D4) ; GRAND-BOURG (D4) ; LUSSAT (D4).

Le tirage est effectué par Virginie LABETOULLE.

Les rencontres auront lieu le DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2024 à 15 heures (sauf avis contraire) sur le terrain du club premier nommé :

- GRAND-BOURG (D4) / AHUN (D4) **à 13 heures**

Suite à ce tirage, la rencontre de Départemental 4 - Poule A GRAND-BOURG (2) / Ste FEYRE (4), initialement fixée ce même jour **est reportée au DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2024 à 15 heures.**

- LUSSAT (D4) / BORD St GEORGES (D4)

### Calendrier prévisionnel :

- Premier tour : 4 entrants

- Deuxième tour le 15/12/24 : 2 qualifiés + 30 entrants

- 8<sup>èmes</sup> de Finale le 02/02/25 : 16 qualifiés

## \* COUPE ANDRE LATERAS :

### 11 équipes engagées :

- AUZANCES (D4) ; CHAMBON (D4) ; MERINCHAL (D4) ; St AGNANT DE VERSILLAT (D4).

- AUBUSSON EF (D3) ; BENEVENT-MARSAC (D3) ; BOURGANEUF (D3) ; BOUSSAC (D3) ; GOUZON AVENIR (D3) ; St SULPICE LE GUERETOIS (D3) ; Ste FEYRE (D3).

### Tirage du 1<sup>er</sup> tour

La Commission fait rentrer toutes les équipes de D4, soit 4 équipes.

Après tirage au sort entre les 7 équipes de D3, celles de Aubusson EF, Bourganeuf, Gouzon Avenir, St Sulpice le Guérétois et Ste Feyre sont exemptes et rentreront en ¼ de Finale

**Rentrants :**

- AUZANCES (D4) ; CHAMBON (D4) ; MERINCHAL (D4) ; St AGNANT DE VERSILLAT (D4).
- BENEVENT-MARSAC (D3) ; BOUSSAC (D3).

Le tirage est effectué par Laurent RANCIER.

Les rencontres auront lieu le DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2024 à 15 heures (sauf avis contraire) sur le terrain du club premier nommé :

- CHAMBON (D4) / MERINCHAL (D4) **à 13 heures**
- AUZANCES (D4) / BOUSSAC (D3)
- St AGNANT DE VERSILLAT (D4) / BENEVENT-MARSAC (D4)

**Calendrier prévisionnel :**

- Premier tour : 6 entrants
- ¼ de Finale le 23/02/25 : 3 qualifiés + 5 entrants

**\* COUPE GILBERT ANDRIVET :**

**Calendrier prévisionnel :**

- Premier tour le 15/12/24 : 2 entrants
- Deuxième tour le 02/02/25 : 1 qualifié + 31 entrants
- 8<sup>èmes</sup> de Finale le 23/02/25 : 16 qualifiés

**\* COUPE DE LA CREUSE FEMININE A 8 :**

**18 équipes engagées :**

- AUZANCES (Brassages) ; BORD St GEORGES (Brassages) ; BOUSSAC (Brassages) ; CLUGNAT (Brassages) ; CREUSE AVENIR 2005 (Brassages) ; FLAYAT (Brassages) ; LA FORET DU TEMPLE (Brassages) ; GRAND-BOURG (Brassages) ; ES GUERETOISE (Brassages) ; Ste FEYRE (Brassages) ;
- AHUN (D1) ; CHENERAILLES (D1) ; EVAUX-BUDELIERE-MAINSAT-SANNAT (D1) ; FOOT GENERATION 2000 (D1) ; LUSSAT-CHAMBON (D1) ; MERINCHAL (D1) ; St AGNANT DE VERSILLAT (D1) ; St VAURY (D1).

**Tirage du 1<sup>er</sup> tour**

Après tirage au sort entre les 10 équipes de Brassages, celles de Auzances, Clugnat, La Forêt du Temple, Grand-Bourg, ES Guérétoise (2) et Ste Feyre sont exemptes et rentreront en 8<sup>ème</sup> de Finale.

**Rentrants :**

- BORD St GEORGES (Brassages) ; BOUSSAC (Brassages) ; CREUSE AVENIR 2005 (Brassages) ; FLAYAT (Brassages).

Le tirage est effectué par Thierry ECOBICHON.

Les rencontres auront lieu le SAMEDI 2 NOVEMBRE 2024 à 15 heures 30 sur le terrain du club premier nommé :

- FLAYAT (Brassages) / BOUSSAC (Brassages)
- BORD St GEORGES (Brassages) / CREUSE AVENIR 2005 (Brassages)

**Calendrier prévisionnel :**

- Premier tour : 4 entrants
- 8<sup>èmes</sup> de Finale le 30/11/24 : 2 qualifiés + 14 entrants

### \* COUPE DE LA CREUSE U18 :

**8 équipes engagées** : BENEVENT-MARSAC-LA SOUTERRAINE-DUN-NAILLAT (Départemental) ; BOURGANEUF (Départemental) ; FOOT GENERATION 2000-GOUZON AVENIR-JARNAGES-PARSAC (Départemental) ; ES GUERETOISE (R2) ; POLE SUD CREUSE (Départemental) ; St FIEL (Départemental) ; St SULPICE LE GUERETOIS (R2) ; Ste FEYRE (R2).

Calendrier prévisionnel :

- ¼ de Finale le 14/12/24 : 8 entrants

### \* COUPE DE LA CREUSE U15 :

Après tirage au sort entre les 9 équipes engagées, celles de Auzances, Foot Génération 2000, Nord Est Creuse-Espoirs des Combrailles, Pôle Sud Creuse, St Fiel, St Sulpice le Guérétois et Ste Feyre sont exemptes et rentreront en ¼ de Finale.

**Renants** : ES GUERETOISE (R2) ; LA SOUTERRAINE-BENEVENT-MARSAC-DUN-NAILLAT (Départemental).

Le tirage est effectué par Didier BERNARD.

La rencontre aura lieu sur le terrain du club premier nommé (date à confirmer après tirage de la Coupe Nouvelle Aquitaine U15) :

- LA SOUTERRAINE-BENEVENT-MARSAC-DUN-NAILLAT (Départemental) / ES GUERETOISE (R2) à **La Souterraine**

Calendrier prévisionnel :

- Premier tour : 2 entrants

- ¼ de Finale le 14/12/24 : 1 qualifié + 7 entrants

### \* CHALLENGE U18 :

Les équipes de District éliminées au premier tour de la Coupe de la Creuse, ainsi que les équipes de BENEVENT-MARSAC-LA SOUTERRAINE-DUN-NAILLAT (2), St FIEL (2) et Ste FEYRE (2) participeront à ce Challenge

Calendrier prévisionnel :

- ¼ de Finale le 19/04/25

### \* CHALLENGE U15 :

Les équipes de District éliminées au premier tour et en ¼ de Finale de la Coupe de la Creuse, ainsi que les équipes de l'ES GUERETOISE (2) et LA SOUTERRAINE-BENEVENT-MARSAC- DUN-NAILLAT (2) participeront à ce Challenge

Calendrier prévisionnel :

- ¼ de Finale le 19/04/25

**Prochaine réunion : sur convocation.**

**Le Président : Thierry ECOBICHON.**